Extrait de délibération de la Commune des Adjots

AR Prefecture
016-211600028-20261110-D_2026_65_7-DE
Reçu le 12/11/2026

délibération : D_2026_65_7

L' an deux mille vingt six, le mardi 10 novembre à 20 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie des Adjots, sous la présidence de Monsieur DUNOYER Alain, Le Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 12

Votants : 13

Date de convocation du : 06 Novembre 2026

Présents : Madame DELMOND Laurence, Monsieur MERLE Vincent, Monsieur RAFFOUX Patrick, Monsieur DUNOYER Alain, Monsieur BROTHIER Didier, Monsieur ARTAUD François, Monsieur FORESTIER Franck, Monsieur GRANDPIERRE Julien, Madame HUITRIÉ Marie-Claude, Madame LEGRAND Évelyne, Madame PARTAUX Catherine, Madame THOMPSON Alison

Objet : Projet éolien de La Sabline (Communes de La Magdeleine Villiers-le-Roux) : avis

Pouvoirs :
Madame FOUASSIER Christine a donné pouvoir à Madame DELMOND Laurence

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame CIRILLO Anna, Monsieur DETRAIT Martial, Madame FOUASSIER Christine

Secrétaire de Séance : Madame Marie-Claude HUITRIÉ

M. le Maire communique au Conseil Municipal le courrier de la Préfecture en date du 25 août 2026 sollicitant, conformément à l'article R.181-38 du Code de l'Environnement, l'avis du Conseil Municipal sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la Société SAS Eoliennes de la Sabline pour la création d'un parc éolien comprenant un poste de livraison et trois éoliennes sur le territoire des communes de Villiers-le-Roux et La Magdeleine (16).
La note de synthèse transmise en mairie par la société Eoliennes de la Sabine, porteuse du projet, et l'avis de consultation du public relatif à cette demande ayant été communiqués à chaque Conseiller Municipal par mail ou par courrier les 10 septembre et 6 novembre 2026, M. le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur cette demande.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 9 voix contre (Mmes M-C HUITRIÉ, E. LEGRAND, C. PARTAUX, A. THOMPSON, Mrs F. ARTAUD, D. BROTHIER, F. FORESTIER, J. GRANDPIERRE, V. MERLE), 1 voix pour (Mme L. DELMOND) et 3 abstentions (Mme L. DELMOND au titre de la procuration donnée par Mme C. FOUASSIER, Mrs A. DUNOYER, P. RAFFOUX), émet un avis défavorable à la demande d'autorisation environnementale présentée par la Société SAS Eoliennes de la Sabline pour la création d'un parc éolien comprenant un poste de livraison et trois éoliennes sur le territoire des communes de Villiers-le-Roux et La Magdeleine (16).

Pour : 1 Contre : 9 Abstention : 3

Certifié exécutoire
Transmise en Sous Préfecture le : 12/11/2026
Affichée en Mairie le : 12/11/2026
M. A. DUNOYER, Maire.

MAIRIE LES ADJOTS 16 Charente

La secrétaire de séance,
Mme M-C HUITRIÉ